

LIEN SOCIAL

A mesure du vieillissement, les personnes sont de plus en plus exposées à l'isolement et ses conséquences en matière de bien-être, d'accès aux droits, de vie sociale.

Selon une étude de la Fondation Petits frères des pauvres

Baromètre solitude et isolement, quand on a plus de 60 ans en France en 2021, Septembre 2021

26%

des personnes âgées de 60 ans et + ressentent un sentiment de solitude

En Occitanie

Sentiment de...

- isolement familial : 19%
- isolement amical : 33%
- isolement du voisinage : 22%
- isolement associatif : 57%.

Facteurs d'isolement

- L'isolement touche plus particulièrement les femmes, les personnes de plus de 85 ans, et les personnes aux revenus modestes.
- Les 85 ans et +, sont les plus touchés par l'isolement du cercle de voisinage (33%) et des réseaux associatifs (66%).
- En zone urbaine, l'isolement social renvoie à un manque de solidarités et de relations de voisinage. De tous les territoires d'habitat analysés, les QPV sont ceux qui présentent le risque d'isolement le plus élevé pour les aîné(e)s.



L'isolement impacte non seulement la santé des seniors mais fragilise également leur accès aux droits (isolement relationnel / institutionnel) et aux aides facilitant le maintien à domicile

ENJEUX

- Repérage et recensement des seniors vulnérables
- Lutte contre l'isolement
- Solidarité intergénérationnelle
- Médiation et aller-vers
- Prévention du non-recours aux soins

[Repérage / recensement](#)

[Lutte contre l'isolement](#)

[Accès aux droits](#)

[Soutien aux proches aidants](#)

Enjeux

La non-connaissance des droits par manque d'information conduit à un risque de non-recours et de renoncement aux droits. Ce risque est d'autant plus élevé pour les personnes en situation de vulnérabilité économique et/ou sociale. Les personnes âgées sont particulièrement concernées.

En 2019, 26,7 % des personnes âgées de 60-74 ans et 67,2 % des plus 75 ans étaient en situation d'illectronisme (Insee première, n°1780, octobre 2019).

Villes et Territoires a réalisé un diagnostic sur le vieillissement dans les QPV et ses incidences. Dans ce cadre les professionnel(le)s de terrains nous ont fait part de constats partagés :

- La demande d'aide à l'accès aux droits est en constante évolution face à laquelle les structures de proximité évoquent leur surcharge de travail.
- Il n'y a pas de réelle coordination ou de coopération entre les structures qui œuvrent pour l'accès aux droits.
- Les services publics n'ont plus assez de temps à consacrer aux administré-es pour accompagner la résolution des problèmes.
- Les aîné-es les plus vulnérables ne vont plus vers les structures. Ils s'appuient sur leurs enfants et se trouvent démunis lorsqu'ils sont absents, ou lorsque ceux-ci ne maîtrisent pas suffisamment les rouages de l'administration.
- Pour les personnes âgées illettrées et/ou qui ne maîtrisent pas la langue française, l'usage autonome du numérique, essentiel pour un accès qui se dématérialise de plus en plus, est impossible.
- Peu de structures de proximité ont été formées à l'utilisation d'Aidants Connect.

Enjeux

- Le renforcement de l'offre en matière de soutien et d'accompagnement à l'accès aux droits.
- Une meilleure interconnaissance et coordination entre les structures qui œuvrent dans ce champ d'action.
- Le renforcement de la professionnalisation des structures qui ont comme mission l'accès aux droits des personnes.
- Le renforcement d'une offre d'information et de soutien des aidant-es.
- Le développement d'une médiation basée sur l'aller-vers.



Lien social

[Retourner
à l'accueil](#)

[Retourner au
menu "lien social"](#)

Accès aux droits

Liens avec les actions territoriales

- Santé : Accès aux soins et prévention de la perte d'autonomie
- Social : lutte contre la précarité
- Habitat : accès aux droit à un logement décent et adapté

Les partenaires et les ressources territoriales

- CCAS
- Structure associatives d'accompagnement à l'accès aux droits
- Service de médiation
- Guichet France services
- Conseil département
- CNSA
- CARSAT ([Observatoire](#) des fragilité en Occitanie)
- Caisse des dépôts

Ces ressources nécessitent de travailler de manière transversale de manière à s'assurer que les personnes âgées issues des QPV ont été prises en compte dans les politiques de droit commun déployées par ces acteurs ressources et partenaires.

Paroles de pro/d'habitants

Le passage à la retraite entraîne, pour certaines personnes âgées, notamment les hommes qui ont travaillé dans le milieu agricole, une précarisation. Ces anciens ouvriers agricoles s'appauvrissent quand ils passent d'un salaire à une très faible retraite. Souvent ces travailleurs immigrés sont isolés et se retrouvent démunis quand il leur faut trouver de l'aide et accéder à leurs droits.

Les personnes âgées ne font pas naturellement appel à l'aide d'une structure. C'est souvent accompagnées de leur enfant, qu'elles entrent en contact avec un professionnel. Lorsque les enfants ne sont pas sur place, certaines personnes âgées ne recourent pas à leurs droits.

Je ne peux pas me débrouiller toute seule, internet c'est trop compliqué. Non je ne veux pas essayer, je n'aime pas internet et les ordinateurs tout ça, je n'aime pas, je n'en veux pas. Si mes enfants ne m'aident pas, je ne le fais pas toute seule.



Des solutions pour agir

Le kit d'accès aux droits pour les seniors allophones - L'initiative de l'association Samuel Vincent (dispositif ADLI co-piloté par la DDCS) à Nîmes

Ce kit a été réalisé par l'ADLI de l'association Samuel Vincent dans le cadre des actions d'accès aux droits pour les seniors allophones financées et soutenues par la CFPPA du Gard, l'inter-règime et la politique de la ville. Les objectifs du Kit sont multiples :

- Aider les seniors allophones et leurs accompagnants dans les démarches administratives
- Offrir un outil de repérage et un annuaire des ressources existantes
- Créer un support de communication et de liaison personnalisé multilingue pour les professionnels de la santé ou du social
- Favoriser l'accès au numérique, lutter contre la dispersion d'informations causée par le manque d'autonomie et la fracture numérique
- Proposer des solutions au phénomène de l'errance administrative.

Le kit est composé de deux :

- l'un à destination des professionnel(le)s, le « livret d'accès aux droits pour les seniors 60+ », organisé en neuf thèmes : Ressources Bien Vieillir et Autonomie, Santé, Logement, Accès au droit et justice, Seniors étrangers en France, Mobilité, Solidarité, Annuaire et Contacts Utiles.
- L'autre est le cahier « Mes Papiers mes démarches » est organisé en cinq grandes sections facilement représentées dans le sommaire et connotées aussi par une couleur différente.

[En savoir +](#)

Médiation sociale vers les seniors - L'exemple de l'initiative portée par l'association DUNES

L'association DUNES mène le projet Médiation Sociale vers les Seniors (M2S) sur 3 sites Hlm, occupés en majorité par des ménages de plus de 60 ans. Porté par une équipe de 6 professionnels, couvrant plus de 400 logements, ce dispositif permet le repérage des seniors isolés ainsi que les personnes qui les accompagnent au quotidien, pour les orienter si besoin vers les services institutionnels et associatifs adéquats.

L'association régionale Hlm PACA & Corse a accompagné la mise en œuvre de cette démarche dans le cadre d'un partenariat élargi avec les bailleurs sociaux concernés, la Conférence des financeurs des Bouches-du-Rhône, Gérontopôle Sud, Malakoff Humanis, AG2R La Mondiale, France Médiation.

En savoir + : [Présentation](#) / [Témoignage](#)

